

المملكة المغربية

ires

Institut Royal des Etudes Stratégiques
Royal Institute for Strategic Studies

LES PROVINCES DU SUD EN TANT QUE HUB ET PORTAIL VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES
STRATEGIQUES**

BRUXELLES

14-15 NOVEMBRE 2019

UNE POLITIQUE AFRICAINE DU ROYAUME VISANT L'EMERGENCE DE L'AFRIQUE ET DE SON LEADERSHIP A CONSTRUIRE

Le Maroc, qui accorde une importance particulière à la coopération sud-sud, est tourné vers l'Afrique depuis toujours. Les rapports sociaux, les flux commerciaux, les liens dogmatiques et spirituels sont autant de marqueurs civilisationnels de l'ancestralité des relations du Royaume avec sa profondeur africaine.

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a toujours plaidé pour un développement "à visage humain" de l'Afrique, axé sur la mobilisation collective des pays africains pour réussir le pari de l'unité et pour asseoir le leadership de l'Afrique sur le plan international. Ses Discours mettent l'accent sur un triple impératif :

- Croire en l'Afrique.
- Travailler ensemble et échanger équitablement, à travers un partenariat *win-win*.
- Repenser l'Afrique et plaider en faveur du continent.

Penser l'Afrique est un véritable défi, du fait de son immensité, mais, surtout, de l'extraordinaire diversité de ses peuples, de son histoire, de ses cultures, de ses reliefs et de ses richesses.

Cela explique, en partie, pourquoi ce continent est mal connu. La difficulté de produire des données homogènes et la conflictualité qui règne dans certaines parties de l'Afrique y participent, notamment.

Conformément au Message Royal du 30 août 2013, adressé aux participants à la 1^{ère} conférence des Ambassadeurs de Sa Majesté Le Roi, la dimension "Relations extérieures du Maroc" a occupé une place de choix dans le programme de travail de l'IRES. Dans le cadre de ce programme, l'Institut réserve une attention privilégiée au continent africain.

A ce titre, plusieurs études ont été menées concernant, notamment, les relations du Maroc avec les pays, respectivement, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, le retour du Maroc à l'Union africaine, la perspective d'adhésion du Maroc à la CEDEAO, le développement rural en Afrique subsaharienne, la transition énergétique, à l'aune de la nouvelle politique africaine du Royaume, la migration intra-africaine, la réforme de l'Union africaine et la gouvernance sécuritaire en Afrique.

En outre, l'IRES a dédié son rapport stratégique de l'année 2018 au développement autonome de l'Afrique. L'autonomie ne signifie pas être indépendant. Elle incarne la capacité pour l'Afrique à décider pour elle-même et à faire entendre sa voix dans le concert des nations.

Le rapport stratégique 2018, qui comprend une masse importante d'informations, a mis en évidence l'exceptionnelle richesse de la diversité africaine et a démontré tout ce que les pays africains ont à gagner, en considérant l'Afrique comme un tout, une réalité spécifique cohérente à l'échelle du continent. Son élaboration est partie du constat que l'Afrique est en marche et qu'elle a besoin, pour devenir autonome, d'une nouvelle vision du monde qui soit panafricaine, en faveur d'un projet africain planétaire et civilisationnel.

Continent profondément mosaïque, tant par sa nature que par sa culture, l'Afrique exprime sa pluralité à travers les écosystèmes naturels (biomes) qui façonnent ses paysages, ses peuples qui ont diversifié leur culture au long des âges et la coexistence, aujourd'hui, d'institutions fortement différenciées, fonctionnant à la fois selon le droit universel et le droit coutumier. Il existe bien plusieurs visages de l'Afrique, mais un seul continent, un seul berceau et, en fin de compte, une seule réalité vécue.

Continent de l'espoir et des opportunités, l'Afrique sera confrontée, d'ici 2050, à plusieurs enjeux. A côté du changement climatique et de ses impacts sur l'Afrique qui ont été amplement évoqués dans le rapport stratégique 2017 de l'IRES, trois grands nœuds du futur interpellent le continent :

- **La poussée urbaine** : la rapidité de la croissance urbaine africaine (4% par an en moyenne au cours de la dernière décennie) est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Le taux d'urbanisation, au niveau du continent, est passé de 26,7% en 1980 à 42,5% en 2018 et pourrait atteindre 56% à l'horizon 2050¹.

Alimentée par une dynamique démographique forte qui contribue à hauteur des deux tiers à l'urbanisation et conjuguée à un déficit de moyens, sinon de gouvernance, la poussée urbaine représente un défi systémique majeur de la croissance économique au développement humain, en passant par la qualité de l'environnement dont l'enjeu est la stabilité sociale. Toutefois, cette poussée urbaine peut devenir un formidable accélérateur de développement de l'Afrique si des réponses adéquates sont identifiées et mises en œuvre.

- **La transformation rurale** : le monde rural africain est à un tournant de son histoire. Il est le plus vaste du monde. Cet ensemble hétérogène englobe la majeure partie du continent (des zones désertiques aux montagnes tropicales) et des populations : environ 741 millions d'habitants en 2018¹. Il y règne des conditions de vie souvent difficiles : une misère endémique, la sous-alimentation de près d'un Africain sur 8 dans les zones rurales²...

Trois grands changements structurent la transformation actuelle :

- ✓ La mobilité voulue ou subie des personnes : parce que le cinquième du continent africain n'est quasiment pas habitable (déserts) et qu'environ le tiers est peu hospitalier³ (zones arides et forêts denses) ou, tout simplement, parce que le nomadisme est développé, la mobilité millénaire des Africains est encore souvent leur première condition de survie. A titre d'illustration, 75% des Africains subsahariens et près de 54% de la totalité des Africains migrent à l'intérieur du continent (2017)⁴. En outre, environ 4 millions d'Africains ont été déplacés de force en 2016⁵, soit parce qu'ils ont dû fuir des exactions de toutes sortes (conflits, persécutions...) ; qu'ils ont été chassés de leurs terres que d'autres se sont appropriées ou sanctuarisées, notamment, les populations autochtones (Maasaï en Tanzanie, Pygmées au Cameroun...), soit parce qu'ils ont été déplacés pour être relocalisés ailleurs (politiques d'aménagement du territoire).
- ✓ La dangereuse altération des ressources naturelles. A titre d'illustration, 2/3 des terres africaines seraient déjà dégradées, impactant 485 millions d'Africains⁶. La désertification affecte principalement le Sahel, le Kalahari et la Corne de l'Afrique. Avec la sécheresse, elle cause la disparition de 12 millions hectares de terres arables chaque année⁷.
- ✓ La trop faible modernisation de l'agriculture africaine, au regard des impératifs alimentaires de l'Afrique. En dépit du remarquable potentiel agricole du continent, 256 millions d'Africains en 2018 sont sous-alimentés, soit 19,9% de la population africaine dont 239 millions de subsahariens⁸, soit 22,8% de la population.
- **Le défi individuel et collectif de la sécurité et de la gouvernance** : l'évolution des formes de conflits et des violences qui y sont associées montre que si la pacification de l'Afrique progresse, elle est loin d'être acquise car la sécurité des biens et des personnes est, aussi, une question de gouvernance et d'éducation. Depuis 2000, environ 48% des conflits civils dans le monde ont eu lieu en Afrique⁹. En 2016, le continent africain a enregistré le plus grand nombre de conflits, s'élevant à 19, suivi par l'Asie avec 15 conflits¹⁰. Ni singularité, ni exception, la gouvernance africaine est un système hybride qui se cherche encore, entre gestion des urgences et préparation du long terme.

Pour faire face à ces grands enjeux du présent et du futur, l'Afrique a besoin de retrouver la confiance en elle-même. Ainsi, il devient urgent :

- d'inventer un **nouveau modèle africain de planification urbaine**, adapté aux défis du continent, notamment dans les pays subsahariens,

- d'enclencher un **fort processus de transformation rurale**, tout en concevant un modèle de développement agricole, capable de produire rapidement et en quantité suffisante, pour nourrir la population africaine et contribuer à la sécurité alimentaire mondiale,
- de mettre en place un **système sécuritaire, prenant en considération la spécificité africaine** et qui ne se contente pas juste de la doctrine universelle en la matière.

L'Afrique devrait, également, s'emparer des leviers de changement, ouvrant l'accès au monde de demain, à savoir :

- **la transition économique** : il est temps pour l'Afrique d'embrasser l'économie x.0 qui consiste à créer de la valeur ajoutée, à travers la transformation de ses ressources naturelles et à passer à l'économie de la demande, en recourant à l'économie collaborative et à l'innovation hybride.,
- **la transition énergétique** : il s'agit, d'une part, d'arrêter les dégradations générées par les systèmes énergétiques actuels et, d'autre part, d'accélérer l'électrification de l'Afrique. Sans énergie, le développement de l'Afrique ne peut pas avoir lieu,
- **la transition digitale** : des opérateurs du continent, parfois plus vite que leurs compétiteurs internationaux, se sont déjà lancés dans la bataille du digital qui ne fait que commencer.

Quant aux ressorts de l'autonomie, ils pourraient se matérialiser à travers :

- **la prise en compte du capital humain africain dans son entièreté** (migrants, femmes, jeunes...),
- **le développement de l'ubuntu**¹ qui génère de nouveaux modèles de progrès humain par le biais de l'éducation, de l'innovation ou de la mobilité,
- **la réconciliation de l'Africain avec lui-même** par le biais d'un vaste mouvement culturel et économique, s'appuyant sur la confiance, la mobilité et une gouvernance nouvelle.

Outre un changement de regard sur soi et un renforcement de son potentiel humain, l'Afrique, pour devenir autonome, devrait sauter les étapes, en termes de développement "*leapfrog*" pour emprunter un autre chemin vers la croissance.

¹ Concept de l'*ubuntu* : "A l'inverse de l'homme blanc, l'Africain voit l'univers comme un tout organique qui progresse vers l'harmonie, où les parties individuelles existent seulement comme des aspects de l'unité universelle" (selon Fernand Schwarz). Ainsi, l'*ubuntu* est à l'origine d'une vision humaniste "aveugle à la couleur" [de peau] dite *colour-blindness*, répandue par Nelson MANDELA et Desmond TUTU

Trois "grands projets", véritables *game changers* -à la fois facteurs de rupture et accélérateurs- peuvent changer la donne :

- **L'Afrique, laboratoire vivant d'un futur écologique** : à des problèmes nouveaux, par leur nature ou leur ampleur, doivent correspondre des solutions nouvelles et de nouveaux modes de conception, centrés sur les utilisateurs finaux plus que sur la technique.
- **La mutualisation continentale** : celle-ci devrait être perçue comme une solution et non pas comme une négation de la transcendance historique des pays africains, pris individuellement. Ces pays ont tout à gagner, en considérant l'Afrique comme un tout et comme une réalité spécifique. A l'échelle de la planète et de l'histoire de l'humanité, il s'agira, à terme, de la gouvernance opérée sur le plus grand territoire du monde, un *leapfrog* visionnaire.
- **L'Afrique bleue** : "exploitée à fond et correctement gérée, l'économie bleue peut constituer une source de richesse capitale, et catapulter le continent sur la voie du développement durable. Le continent africain doit à l'évidence adopter des stratégies holistiques et cohérentes pour exploiter le plein potentiel de l'économie bleue"¹¹.

Les ingrédients de ces trois grands projets sont déjà là : il ne reste plus qu'à passer à une nouvelle échelle, à la fois continentale et locale.

Terre africaine, le Maroc est déterminé à apporter sa pierre à la construction d'un édifice continental stable et prospère.

De retour dans le concert des pays africains, le Royaume a la ferme volonté d'accompagner le processus de convergence économique, sociale et institutionnelle de ses partenaires africains. La politique africaine du Maroc est fondée sur le renforcement de partenariats mutuellement profitables avec les pays africains ainsi que sur l'implication assidue du Royaume en faveur des causes du continent.

Le Maroc a rapidement compris que sa contribution au développement autonome de l'Afrique ne peut revêtir qu'un caractère multiforme. Cette contribution se décline comme suit :

- **La gouvernance du continent** en faveur d'une Union africaine plus active et solidaire, en mesure de trouver des solutions aux principales préoccupations de l'Afrique, ce qui requiert une véritable réforme de l'institution panafricaine.

- **L'Agenda africain pour la migration**, proposé par le Royaume à l'Union africaine qui se veut le préalable à un renouvellement de la réflexion sur la question migratoire et un enjeu-clé pour assurer la libre-circulation des Africains sur leur continent.
- **La montée en compétences et l'édification du capital humain africain** : le Maroc est bien engagé dans la formation des cadres africains dans divers domaines. En effet, entre 1986 et début 2017, 5.000 cadres administratifs africains ont perfectionné au Maroc leurs connaissances et leur expertise.
- **La lutte contre la radicalisation et la diffusion d'un Islam tolérant** : le Maroc met à la disposition des pays africains son expérience en matière de maîtrise du champ religieux. En 2017, 1.000 imams ont été formés à l'Institut Mohammed VI de formation des imams prédicateurs et prédicatrices, dont 78% issus du Nigéria, du Mali, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de Guinée, du Rwanda et de la Tanzanie.
- **Le maintien de la paix au niveau du continent** : depuis sa participation, en 1960, à la première opération de maintien de la paix au Congo, le Maroc n'a eu de cesse de contribuer à la pacification du continent. Actuellement, 1.596 militaires marocains participent à des opérations de maintien de la paix en Afrique, selon le Ministère marocain des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'étranger.
- **La transition économique de l'Afrique** : le Maroc est partie prenante de cette transition économique. Sa contribution, à ce titre, est manifeste sur trois plans : l'intégration économique, les investissements et les secteurs d'excellence :
 - ✓ Plus de 1.000 accords ont été conclus depuis 2000 par le Royaume du Maroc avec plus de 40 pays africains contre, seulement, 500 accords entre 1956 et 1999. Près de 426 accords ont été signés depuis 2014 avec 15 pays africains, impliquant 80 opérateurs économiques publics et privés et 300 partenaires africains.
 - ✓ Les flux des investissements directs marocains à destination de l'Afrique ont enregistré une forte augmentation entre 2007 et 2017, passant, respectivement, de 114 millions de dollars à près de 1 milliard de dollars, selon l'Office des Changes. Au total, sur la période sous revue, le Maroc a investi dans le continent africain environ 3,7 milliards de dollars, soit 57% du total des investissements directs marocains à l'étranger.
 - ✓ Plus de 1.000 opérateurs marocains sont présents en Afrique. Pour la période 2008-2015, ces opérateurs ont investi près de 2,2 milliards de dollars en Afrique.

- **L'éco-transition de l'Afrique** : puissance active dans le débat international sur le climat et l'environnement et en marge de la COP22, tenue en novembre 2016, à Marrakech, le Maroc a initié le premier Sommet Africain de l'Action ayant permis, notamment, à l'Afrique de s'exprimer d'une seule voix en faveur d'une justice climatique et de fixer les axes d'une co-émergence durable.

Enfin, le Maroc a exprimé sa volonté de contribuer, en particulier, aux objectifs de l'Agenda 2063, en ciblant les secteurs d'activité et les populations où son action serait porteuse d'efficacité tant pour l'Union africaine que pour les pays, pris individuellement.

LES PROVINCES DU SUD DU ROYAUME COMME HUB AFRICAIN INCONTOURNABLE

Dans son Discours adressé à la Nation à l'occasion du 44^{ème} anniversaire de la Marche verte, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, tout en exprimant "Sa détermination à ériger le Maroc en acteur clé de la construction de l'Afrique de demain", a souligné que "le Sahara marocain constitue **le portail du Maroc vers l'Afrique subsaharienne**".

Dans la Vision Royale, **les provinces du Sud du Maroc** deviennent progressivement un hub africain incontournable. Ces provinces sont appelées à innover en matière de conception et de mise en œuvre de projets de développement locaux et ce, en consolidant les différents atouts dont elles bénéficient. Le développement des activités agro-industrielles, le tourisme balnéaire et culturel, les énergies renouvelables sont autant de créneaux qui pourraient constituer le socle de l'attractivité économique de ces régions.

Les provinces du Sud pourraient représenter **un laboratoire** pour le renforcement des solidarités et pour le développement économique, social et environnemental du continent africain. L'expérience de ces provinces pourrait être profitable à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de développement pour l'ensemble de l'Afrique.

En se constituant en "laboratoire vivant", soit un espace de co-création et d'innovation ouverte, permettant de favoriser des développements innovants et de tester en conditions réelles des produits et des services novateurs, **les provinces du Sud** pourraient contribuer à la réussite des différentes transitions en Afrique :

- **La transition économique** : les provinces du Sud disposent, déjà, des conditions nécessaires pour cette transition. Elles bénéficient d'un capital humain qualifié et enregistrent une croissance économique forte et stable qui sera soutenue à l'avenir grâce aux investissements en cours dans les infrastructures, notamment routières (Voie express Tiznit-Dakhla : 1055 km) et portuaires (Port Dakhla Atlantique), dans les secteurs de services résilients, dans le développement de la production agricole ainsi que la valorisation des ressources naturelles.
- **La transition énergétique** : les provinces du Sud bénéficient d'atouts leur permettant de se positionner en hub régional de production d'énergies renouvelables, notamment, l'éolien autour des sites de Dakhla, de Boujdour, de Tarfaya et de Laâyoune et ce, en assurant l'interconnexion de Dakhla au réseau national, en perspective d'une connexion au réseau mauritanien.
- **La transition écologique** : certaines régions du Sud, notamment Guelmim-Oued-Noun et Eddakhla-Oued-Eddahab, sont très avancées en matière de développement de l'éco-tourisme durable. Elles ont adopté une approche "glocale" du tourisme, via l'adaptation des pratiques au contexte écologique, géographique et sociologique spécifique.
- **La transition digitale** : au niveau des provinces du Sud, les pouvoirs publics ont mis en place le fonds "Innov Invest", avec comme objectif principal de propulser l'écosystème de financement des start-ups innovantes. Depuis son lancement fin 2017, ce fonds a financé près de 65 start-ups opérant dans des secteurs novateurs. A titre illustratif, 30% des start-ups opèrent dans le secteur des nouvelles technologies de l'information de la communication, 20% dans la "Greentech" et 26% dans l'agribusiness et l'industrie numérique¹².

❖ **La régionalisation avancée au service du développement des provinces du Sud**

La réforme constitutionnelle a conféré à la région une place de choix. Le nouveau découpage territorial du Royaume en 12 régions, au lieu de 16, a jeté les bases d'un modèle régional marocain, fondé sur des "régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses".

Ce modèle est axé, entre autres, sur :

- l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct,
- la refonte de la composition et des attributions de la deuxième chambre du Parlement, dans le sens de la consécration de la représentativité territoriale des régions,
- la mise en place de mécanismes de financement, favorisant la solidarité entre régions : fonds de cohésion régionale, système de péréquation...

Les provinces du Sud sont les premières à bénéficier de ce modèle de régionalisation avancée dont les fondements convergent parfaitement avec le Plan d'autonomie, proposé par le Maroc pour résoudre définitivement le conflit artificiel du Sahara marocain. Ce plan, jugé crédible et réaliste par la communauté internationale dont les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, constitue une forme fiable de l'autodétermination au niveau du Sahara dont a été issue la plupart des dynasties ayant régné sur le Maroc.

❖ **Un nouveau modèle spécifique pour le développement des provinces du Sud**

"Le nouveau modèle de développement des provinces du Sud repose sur les fondamentaux définis par la Constitution, par les conventions internationales ratifiées par le Maroc ainsi que sur les objectifs de la Charte sociale élaborée par le Conseil Economique Social et Environnemental. Quatre principes sont au cœur de ce modèle :

- Le développement humain inclusif et durable.
- La participation des acteurs représentatifs et de la population locale à toutes les phases d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de développement de la région.
- Le respect et l'effectivité des droits humains fondamentaux des citoyens.
- La consolidation de la place de l'Etat dans son rôle de régulateur et de garant de l'application de la loi"¹³.

Selon le Conseil Economique, Social et Environnemental, " le nouveau modèle préconise une vision et des processus qui soient plus participatifs, plus inclusifs et adossés à une gouvernance responsable. Ces inflexions sont indispensables au déclenchement d'une vraie dynamique de croissance économique et à l'éclosion de rapports sociaux coopératifs, et porteurs de cohésion et d'espérance. Il est conçu pour être déployé en deux temps :

- Une première phase à court et moyen terme (2015-2025) consistant en le lancement et l'opérationnalisation de la nouvelle dynamique de développement et pour la préparation des relais de croissance à plus long terme. L'objectif de cette phase est d'optimiser l'exploitation du potentiel existant tout en structurant, de façon volontariste, le cadre et les mécanismes en faveur de l'emploi, de la formation, et de la protection sociale.
- Une deuxième phase à moyen et long terme au cours de laquelle le développement basé sur le potentiel existant aurait atteint sa vitesse de croisière et serait soutenu par de nouveaux relais de croissance.

L'ambition chiffrée du modèle est de parvenir, dans un horizon de 10 ans, à doubler le PIB de ces régions et d'y créer plus de 120 000 nouveaux emplois. A taux d'activité constant et avec une croissance de la population en âge de travailler de 2% par an, le chômage serait réduit au moins de moitié.

Par ailleurs, le nouveau modèle, en instituant un système social plus équitable, fondé sur des filets sociaux ciblant les populations les plus vulnérables, sur la base de critères transparents et connus de tous, devrait permettre, dans le même horizon, de réduire de façon significative la pauvreté et d'élargir ainsi la base sociale des classes moyennes dans les provinces du Sud¹⁴."

Ce modèle s'appuie sur des avancées concrètes :

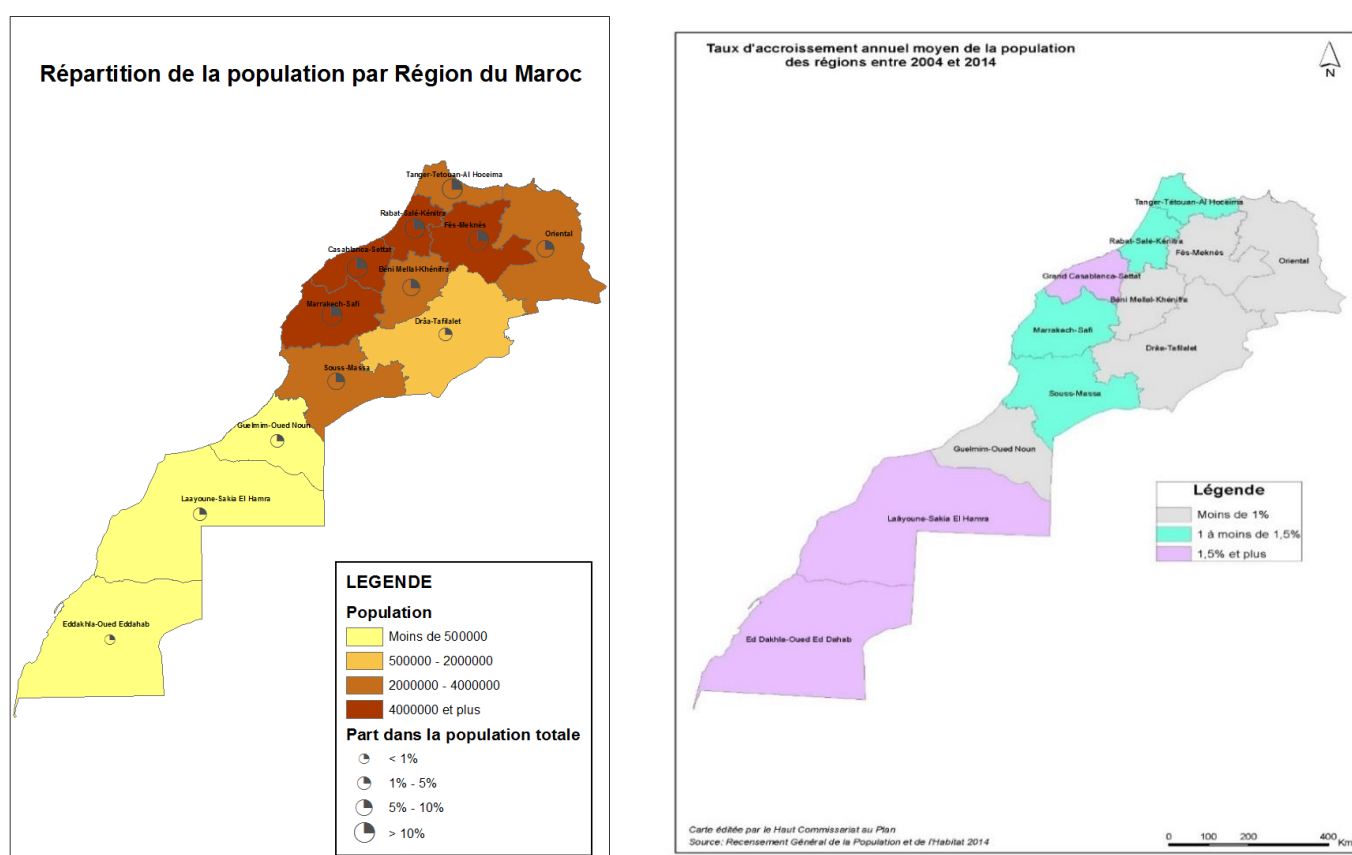
- Tenue régulière d'élections communales et législatives, avec un taux de participation aux élections dépassant la moyenne nationale : cela reflète l'attachement des populations de ces provinces à la souveraineté marocaine et leur implication effective dans le projet d'édification d'une démocratie participative.
- Mise en place de deux antennes du Conseil National des Droits de l'Homme à Laâyoune et à Dakhla pour renforcer l'ancrage aux valeurs de droits de l'Homme dans ces provinces.
- Développement des infrastructures, particulièrement dans les secteurs sociaux prioritaires. Cet effort dépasse de très loin les recettes tirées de l'exploitation des ressources minières et halieutiques dont sont dotées ces provinces : **pour 1 dirham de recette provenant du Sahara, le Maroc y investit 7 dirhams.**
- Un brassage culturel important, reflété par la baisse marquée du taux d'endogamie dans les provinces du Sud, comme il ressort de certaines études sociologiques fiables.
- Un programme d'investissement de près de 8 milliards d'euros, lancé par le Souverain à l'occasion de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la marche verte, en novembre 2015, ouvrant de grandes perspectives non seulement pour les provinces du Sud, mais aussi pour le voisinage subsaharien. Dans le cadre de ce programme, 87 projets ont été réalisés pour un montant d'investissement de près de 0,7 milliard d'euros. Il est prévu, au niveau de la Loi de Finances de l'année 2020 de lancer de grands projets, à l'instar du port de "Dakhla Atlantique" qui va nécessiter un investissement de près d'un milliard d'euros, du Centre hospitalier universitaire (CHU) à Laâyoune (0,11 milliard d'euros) et des parcs éoliens à Tiskrad et Boujdour (0,62 milliard d'euros). En outre, 308 autres projets sont en cours de réalisation avec un investissement de 4,5 milliards d'euros (y compris la voie express Tiznit-Dakhla)¹⁵.

ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES DES PROVINCES DU SUD

❖ Sur le plan démographique

Les provinces du Sud, qui représentent 59% de la superficie du Royaume, comptent 944.470¹⁶ habitants en septembre 2014, soit 2,8% de la population totale.

Le taux d'accroissement moyen annuel de la population au niveau des provinces du Sud est supérieur au taux enregistré à l'échelle nationale. Ce taux est de 3,5%, en moyenne par an entre 2004 et 2014, à Eddakhla-Oued Eddahab et de 1,51% à Laâyoune Sakia-El Hamra, alors qu'il est de 1,25% sur le plan national. Au niveau de la région Guelmim-Oued Noun, ce taux est de 0,61%.

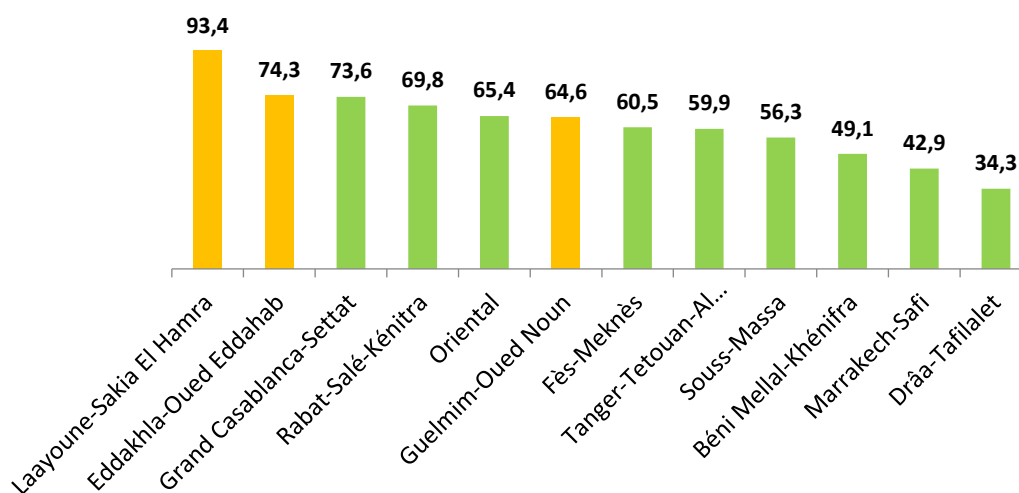


Source : Traitement IRES des données du Haut-Commissariat au Plan, 2014

L'urbanisation est rapide et forte au niveau des provinces du Sud. Elle dépasse largement celle observée sur le plan national. Le taux d'urbanisation est passé, entre 2004 et 2014, de 70% à 77,3% au niveau des 3 régions du Sud, alors qu'à l'échelle nationale, ce taux a évolué, entre temps, de 55,1% à 60,3%. Cette forte urbanisation dans les provinces du Sud a été favorisée par le rythme accéléré du développement économique et par l'amélioration des conditions de bien-être de la population.

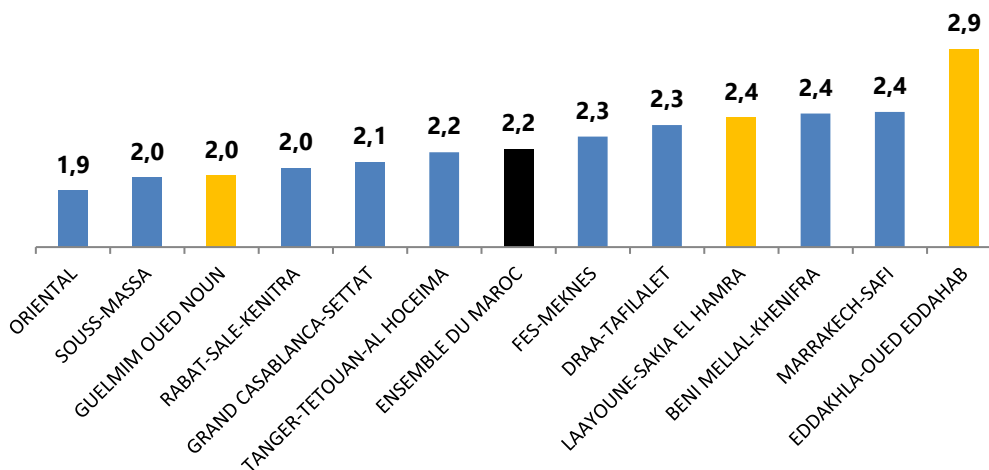
Ce phénomène d'urbanisation relativement récent ne dissimule pas les signes culturels d'une démographie en phase de transition. Cette dernière pourrait être illustrée par des niveaux de certains indicateurs démographiques relativement plus élevés par rapport à la moyenne nationale. A titre d'exemple, le taux de fécondité ainsi que l'âge moyen au premier mariage sont légèrement supérieurs au niveau des provinces du Sud par rapport à la moyenne nationale.

Taux d'urbanisation selon les régions en 2014

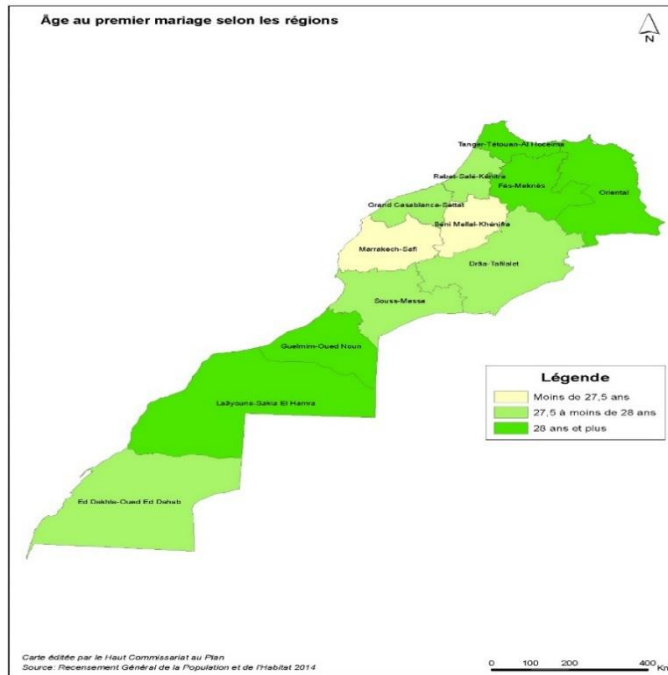


Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, Haut-Commissariat au Plan

Indice synthétique de fécondité par région en 2014



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, Haut-Commissariat au Plan

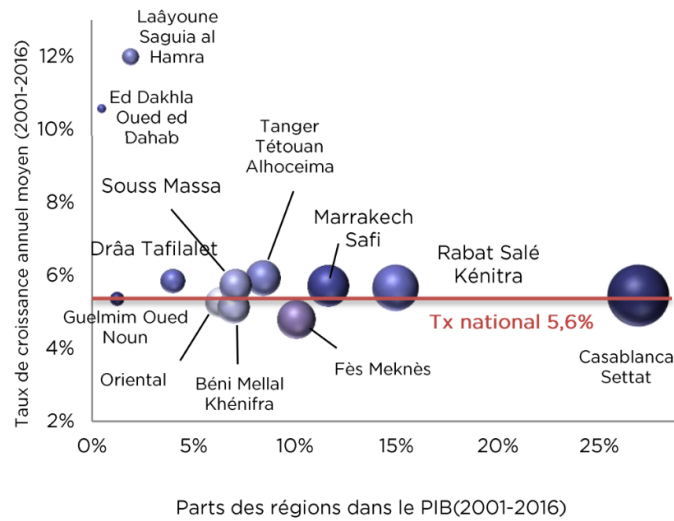


❖ Sur le plan économique

Les 3 régions du Sud ont enregistré, depuis 2000, une forte croissance économique. Au cours de la période 2001-2016, le taux de croissance moyen annuel de ces régions a été de près de 10%, dépassant de loin la croissance nationale (5,6%). Cette croissance économique s'est accompagnée par un accroissement de 13 à 22% sur la période sous revue du poids du secteur secondaire dans la richesse régionale.

- Le secteur secondaire (53,2% sur la période 2001-2016) constitue le premier moteur de la croissance de la région de Laâyoune-Sakia-El Hamra, principalement, à travers les activités d'extraction au niveau de la province de Boujdour et les industries manufacturières au niveau de la province de Laâyoune.
- Le secteur tertiaire représente 44,7% de la valeur ajoutée, en moyenne par an sur la période 2001-2016. Les activités liées au tourisme et le secteur primaire (43,2%), notamment celui de la pêche (39%) sont les principaux moteurs de la croissance au niveau de la région d'Eddakhla-Oued-Eddahab.
- Au niveau de la région de Guelmim-Oued-Noun, l'activité économique est tirée par le secteur tertiaire, à hauteur de 70%¹⁷.

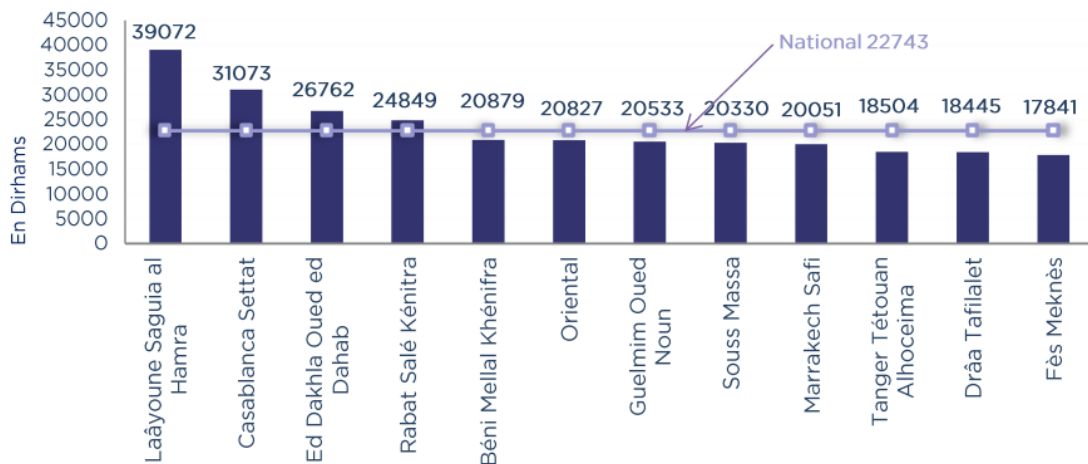
Contribution des régions au PIB national et dynamique économique régionale, période 2001-2016



Source : Rapport économique et financier 2019, Ministère de l'Economie et des Finances

Sur la période 2001-2016, le PIB par habitant au niveau des provinces du Sud (en moyenne 28.800 dirhams par an) excède de 26% la moyenne nationale. La région Laâyoune-Saquia Al Hamra a le PIB par habitant le plus élevé à l'échelle nationale, dépassant celui de la région de Casablanca-Settat.

PIB par habitant selon les régions, période 2001-2016



Source : Rapport économique et financier 2019, Ministère de l'Economie et des Finances

Malgré le niveau de leur PIB par habitant, les trois provinces du Sud n'ont créé, en 2017, que près de 5,2% de la richesse nationale¹⁸.

Les provinces du Sud bénéficient de multiples avantages¹⁹ :

- Un dispositif d'aides important avec un budget moyen annuel de près de 4,6 milliards de dirhams.
- Une exonération "de fait" de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu, de la TVA et des taxes intérieures de consommation. A ce titre, les recettes fiscales générées dans les provinces du Sud sont faibles et ne dépassent pas 1,3 milliard de dirhams : 46% de ces recettes proviennent majoritairement de la fiscalité locale et 54% correspondent à la fiscalité relative aux ressources naturelles. Ces recettes ne couvrent qu'une faible partie des 10 à 11 milliards de dirhams de dépenses publiques annuelles au niveau des régions du Sud.

Pour ce qui est des ressources minières, les provinces du Sud ne représentent que 1,6% des réserves prouvées de phosphates au Maroc, sachant que le Royaume détient 75% des réserves mondiales connues. Les ressources de phosphates de la région de Boucrâa sont estimées à 1,1 milliard de m³. Phosboucrâa extrait entre 2,5 et 3 millions de tonnes par an de ces ressources, ce qui constitue que 6% de la production nationale¹⁹.

Le développement durable des ressources phosphatées du site de Boucrâa nécessite des infrastructures extrêmement coûteuses. Vu les coûts très élevés d'entretien des équipements miniers et de la durée de vie très courte des actifs au niveau de Boucrâa, région caractérisée par des contraintes géographiques et climatiques sévères, les coûts d'extraction du phosphate au niveau de cette zone représentent 2 fois et demi ceux dans les mines situées dans le Nord du Maroc. En outre, Phosboucrâa réinvestit l'intégralité de ses revenus dans l'entretien et le développement de la mine de Boucrâa¹⁹.

Les investissements réalisés par l'OCP au niveau de Boucrâa, durant la période allant de 1976 à 2010, sont de l'ordre de 2 milliards de dollars. L'OCP a enregistré des pertes d'exploitation pendant 27 ans. Ce n'est qu'à partir de l'année 2008 que Phosboucrâa a commencé à devenir bénéficiaire¹⁹.

❖ **Sur le plan de la concrétisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)**

Selon le Ministère de l'Economie et des Finances (voir encadré), les provinces du Sud figurent parmi les cinq premières régions affichant les meilleures performances en matière de concrétisation des objectifs de développement durable.

Classement des régions du Royaume selon l'indice synthétique des objectifs de développement durable (ISODD) et selon 11 ODD, année 2014

| Régions | ODD1 | ODD2 | ODD3 | ODD4 | ODD6 | ODD7 | ODD8 | ODD9 | ODD10 | ODD11 | ODD14 | ISODD |
|---------------------------|----------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|
| Laâyoune-Sakia El Hamra | 2 | 6 | 2 | 1 | 2 | 6 | 10 | 2 | 8 | 2 | 3 | 1 |
| Dakhla-Oued Ed-Dahab | 1 | 13 | 13 | 2 | 1 | 13 | 6 | 4 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| Casablanca-Settat | 3 | 3 | 7 | 6 | 3 | 1 | 2 | 1 | 5 | 13 | 9 | 3 |
| Guelmim-Oued Noun | 11 | 1 | 5 | 4 | 5 | 1 | 13 | 7 | 11 | 3 | 2 | 4 |
| Souss-Massa | 8 | 10 | 10 | 8 | 4 | 4 | 1 | 8 | 6 | 4 | 4 | 5 |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceima | 4 | 7 | 11 | 7 | 13 | 3 | 7 | 10 | 3 | 5 | 5 | 6 |
| Rabat-Salé-Kénitra | 5 | 2 | 4 | 5 | 6 | 10 | 4 | 3 | 13 | 12 | 10 | 7 |
| National | 7 | 11 | 6 | 9 | 7 | 8 | 5 | 5 | 10 | 9 | 6 | 8 |
| Fès-Meknès | 9 | 8 | 8 | 11 | 9 | 7 | 8 | 6 | 9 | 6 | 11 | 9 |
| Marrakech-Safi | 6 | 9 | 9 | 13 | 10 | 9 | 3 | 11 | 2 | 11 | 7 | 10 |
| L'Oriental | 10 | 4 | 3 | 10 | 11 | 11 | 9 | 9 | 7 | 7 | 8 | 11 |
| Drâa-Tafilalet | 13 | 12 | 12 | 3 | 8 | 5 | 12 | 13 | 12 | 10 | 11 | 12 |
| Béni Mellal-Khénifra | 12 | 5 | 1 | 12 | 12 | 12 | 11 | 12 | 4 | 8 | 11 | 13 |

ODD1 : "Pas de pauvreté" ; ODD2 : "Pas de faim" ; ODD3 : "Bonne santé et bien-être" ; ODD4 : "Education de qualité" ; ODD6 : "Eau propre et assainissement" ; ODD7 : "Energie propre et d'un coût abordable" ; ODD8 : "Travail décent et croissance économique" ; ODD9 : "Industrie, innovation et infrastructure" ; ODD10 : "Inégalités réduites" ; ODD11 : "Villes et communautés durables" ; ODD14 : "Vie aquatique".

Source : Rapport économique et financier 2019, Ministère de l'Economie et des Finances

Méthodologie de construction de l'Indice Synthétique des Objectifs de Développement Durable régional (ISODD)

La construction de l'ISODD a mis à contribution une batterie de 56 indicateurs pour mesurer l'état d'avancement des régions au regard de 11 objectifs de développement durable¹⁵ et ce, selon la configuration spatiale en 12 régions du découpage administratif en vigueur depuis 2015.

L'approche adoptée pour la construction de l'ISODD repose sur la méthode de scoring. Cette dernière a l'avantage d'être conforme à celle adoptée par les Nations Unies dans le cadre de l'étude intitulée « SDG Index and Dashboards Report 2018 : global responsibilities, implementing the goals ».

Ainsi, un score est attribué, sur une échelle de 0 à 10, à chaque indicateur pour une région donnée. Le score de chaque cible est calculé en tant que moyenne arithmétique simple des scores des indicateurs qui le composent. Pour chaque objectif de développement durable, un score est calculé en tant que moyenne arithmétique des scores des différentes cibles. L'indice synthétique des objectifs de développement durable régional (ISODD) est donc obtenu en tant que moyenne des scores des différents ODD.

La construction de cet indice permet, ainsi, de comparer et de classer les 12 régions du Royaume à l'aune de leurs performances en matière des objectifs de développement durable.

Source : Rapport économique et financier 2019, Ministère de l'Economie et des Finances

En général, le développement humain au niveau des provinces du Sud, mesuré à travers l'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD, a connu une amélioration considérable au cours des 4 dernières décennies. En effet, cet indice est passé de 0,384 en 1980 à 0,576 en 2004 pour atteindre 0,643 en 2014, un score légèrement supérieur au score moyen national (0,628).

Les provinces du Sud se distinguent par rapport aux autres régions du Royaume par un large accès aux services sociaux de base :

- La part des ménages urbains occupant un logement moderne (villa, appartement ou maison marocaine moderne) est passé de 77,2% en 2004 à 92% en 2014. Cette part représente à l'échelle nationale 87,4% en 2014 (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- Le parc de logements âgés de 50 ans et plus est occupé, en 2014, par 6,1% des ménages urbains au niveau des régions du Sud contre 15,2% à l'échelle nationale (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- En 2014, plus de 9 ménages urbains sur 10 des régions du Sud sont raccordés à un réseau public de distribution d'électricité (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- En 2014, 93,7% des ménages des régions du Sud ont accès à l'eau potable, contre 72,9% à l'échelle nationale (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- En 2014, un peu plus de 9 ménages urbains sur 10 (92,5%) ont évacué leurs déchets ménagers par le biais des services communaux (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- Dans les régions du Sud, 73,3% des ménages urbains sont raccordés au réseau public d'égoûts pour l'évacuation des eaux usées et 15% utilisent, à cet effet, les fosses septiques (Source : Haut-Commissariat au Plan).

Pour ce qui des indicateurs relatifs au capital humain, les provinces du Sud sont mieux pourvues :

- Le taux brut de scolarisation des personnes âgées de 6 à 22 ans, tous niveaux confondus, est passé de 67,4% en 2004 à 81,8% en 2014. Ce taux a évolué, entre temps, de 56,1% à 74,9% à l'échelle nationale (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- Le nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 ans et plus est passé de 3,4 années en 2004 à 4,6 années en 2014, dépassant ainsi la moyenne nationale de 4,4 années (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- La proportion, dans cette même tranche d'âge, des personnes ayant au moins un niveau scolaire équivalent ou supérieur à l'enseignement collégial a progressé de 23,8% en 2004 à 33,3% en 2014 contre, respectivement, 23% et 30,4% au niveau national (Source : Haut-Commissariat au Plan).
- L'espérance de vie scolaire, définie comme la moyenne d'années d'études qu'un individu scolarisé espère passer dans le système d'enseignement-formation, a évolué de 11,4 années en 2004 à 13,5 années en 2014. Cette dernière valeur dépasse l'espérance moyenne de 12 années enregistrée à l'échelle nationale en 2014 (Source : Haut-Commissariat au Plan).

Tous ces indicateurs illustratifs de l'accumulation du capital humain mettent en évidence le fait que les provinces du Sud ont vocation à s'inscrire dans une dynamique qui pourrait les positionner, à terme, à la tête des régions les plus avancées du Royaume en matière de croissance économique et de développement humain.

Les populations des provinces du Sud ont un sentiment relativement fort de bien être. L'enquête complémentaire sur le capital immatériel, réalisée par le Haut-Commissariat au Plan au cours du RGPH 2014, a révélé ce qui suit :

- Un peu plus de 8 personnes âgées de 20 à 59 ans sur 10 (83%) dans les provinces du Sud jugent qu'ils ont un bon moral et affichent un sentiment d'optimisme en général. Cette proportion est de 80% à l'échelle nationale.
- Près de 72% des personnes âgées de 20 à 59 ans au niveau des régions du Sud estiment que leurs conditions de vie se sont améliorées. Au niveau national, cette part représente 68%.

ANNEXE 2 : FICHE SUR LA REGION EDDAKHLA-OUED-EDDAHAB

Située sur la côte atlantique, à l'extrême sud du Royaume, aux frontières de la Mauritanie et à proximité des Îles Canaries, la région d'Eddakhla-Oued-Eddahab se positionne en tant que hub entre l'Afrique et l'Europe.

Eddakhla-Oued-Eddahab s'étend sur une superficie de 142.865 Km², représentant près de 20% de la superficie totale du Royaume. Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, elle compte 143.000 habitants, soit 0,4% de la population nationale.

La région dispose d'un capital naturel riche et diversifié, composé du désert, des sites archéologiques et des oasis. En particulier, avec un littoral de près de 700 km sur l'Atlantique, la région est dotée d'une ressource halieutique très importante.

L'activité économique de la région est, principalement, basée sur les secteurs primaire et tertiaire.

❖ Une forte progression de l'urbanisation et une faible densité de la population

La population de la région d'Eddakhla-Oued-Eddahab est passée de 99.000 en 2004 à 143.000 en 2014, enregistrant un taux de croissance moyen annuel de près de 4% contre 1,2% sur le plan national (*Source : Haut-Commissariat au Plan*).

Le taux d'urbanisation de la région est, en 2014, de 74,3%, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (60,4%) (*Source : Haut-Commissariat au Plan*).

Avec 0,8 habitant par Km² en 2014, Eddakhla-Oued-Eddahab est la région ayant la plus faible densité de la population au Maroc (*Source : Haut-Commissariat au Plan*).

❖ Une activité économique dynamique, axée sur les secteurs primaire et tertiaire

Sur la période 2008-2017, Eddakhla-Oued-Eddahab a enregistré un taux de croissance économique moyen annuel de 12,9%. Elle a affiché la meilleure dynamique économique régionale (*Source : Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration*).

Le secteur tertiaire (44,7% de la valeur ajoutée, en moyenne par an, sur la période 2001-2016), notamment, les activités liées au tourisme ainsi que le secteur primaire (43,2%), notamment, celui de la pêche (39%) sont les principaux moteurs de la croissance au niveau de la région. Les activités secondaires, pour leur part, contribuent à 12,1% de la valeur ajoutée. Par ailleurs, les ressources halieutiques dont dispose la région pourraient impulser le secteur secondaire, en faisant de la pêche maritime un pôle d'entraînement des industries de transformation (Source : Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration).

En termes de PIB par habitant (26.762 dirhams), la région se positionne, sur la période 2001-2016, au troisième rang après les régions de Laâyoune-Sakia-El Hamra et de Casablanca-Settat. Le PIB par habitant de la région représente 1,2 fois celui enregistré au niveau national (Source : Haut-Commissariat au Plan).

❖ Un potentiel d'emploi important

La région affiche, en 2018, le taux d'activité (69,4%) le plus élevé au Maroc (46,3%). En outre, les jeunes âgés de 15 à 35 ans représentent, en 2014, près de 60% de la population en âge d'activité au niveau de la région contre 48% sur le plan national (Source : Haut-Commissariat au Plan).

❖ De bonnes performances en matière de développement humain

La région d'Eddakhla-Oued-Eddahab affiche, en 2014, la 2^{ème} meilleure performance en matière de concrétisation des objectifs de développement durable, liés notamment à l'éradication de la pauvreté et de la faim, à la réduction des inégalités, au bien-être et à l'éducation de qualité²⁰ :

- Avec un taux de pauvreté relative de 0,4% en 2014 contre une moyenne nationale de 4,8%, Eddakhla-oued-Eddahab se situe en tête du classement des régions en termes d'éradication de la pauvreté.
- Pour ce qui est des moyennes d'années de scolarisation (6,25 années contre 5,6 au niveau national), la région occupe la troisième position.
- La région occupe la 2^{ème} position en termes d'éradication de l'analphabétisme. Le taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de 10 ans et plus est, en 2014, de 23,9%, nettement inférieur à celui affiché au niveau national (32%).

La part de la population accédant à l'eau potable a atteint, en 2014, 84,5% au niveau de la région, contre 73% sur le plan national. Celle ayant accès au réseau public de l'électricité s'est établie à près de 85% contre 91,6% à l'échelle nationale (Source : Haut-Commissariat au Plan).

En termes de mobilité, la distance moyenne à la route goudronnée est de l'ordre de 2,3 Km au niveau de la région contre une moyenne nationale de 3 Km (*Source : Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau*).

Notes de références

- ¹ World urbanization prospects: the 2014 Revision. Online database. United Nations, Department of Economic and Social Affairs. < <https://esa.un.org/unpd/wup/> >
- ² Bases de données de la FAO et World Urbanization Prospects. Bases de données en ligne. Nations-Unies.:< <http://www.fao.org/statistics/databases/fr/> ; < <https://esa.un.org/unpd/wup/> > Calculs IRES
- ³ FAOSTAT. Base de données en ligne. FAO. <<http://www.fao.org/statistics/databases/fr/>>
- ⁴ Calcul IRES des données issues des Nations Unies, Département des Affaires Economiques et Sociales, Division de la Population, Migration Internationale.
- ⁵ Base de données de l'Observatoire des situations de déplacement interne. Calculs IRES.
- ⁶ Economic Commission for Africa. Africa review report on drought and desertification. 2007
- ⁷ Site web officiel de la Convention des Nations-unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)
- ⁸ Bases de données de la FAO. Bases de données en ligne : <<http://www.fao.org/statistics/databases/fr/>>
- ⁹ FAO et al. The state of food security and nutrition in the world: building resilience for peace and food security. 2017
- ¹⁰ SIPRI. SIPRI Yearbook 2017: armaments, disarmament and international security. 2017
- ¹¹ Commission économique pour l'Afrique. *L'économie bleue en Afrique : Guide pratique*. 2016
- ¹² Caisse Centrale de Garantie, qui gère le fonds "Innov Invest".
- ¹³ Rapport sur le nouveau modèle de développement pour les Provinces du Sud, Conseil Economique, Social et Environnemental, 2013
- ¹⁴ Idem
- ¹⁵ PLF-2020 : La mise en œuvre de la régionalisation, une priorité pour le gouvernement. Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration. 22 octobre 2019 ; Estimations IRES des montants d'investissements en euro
- ¹⁶ Selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, Haut-Commissariat au Plan
- ¹⁷ Données du Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration
- ¹⁸ Calculs IRES _ Données du Haut-Commissariat au Plan
- ¹⁹ Rapport sur le nouveau modèle de développement pour les Provinces du Sud, Conseil Economique, Social et Environnemental, 2013
- ²⁰ Rapport économique et financier 2019, Ministère de l'Economie et des Finances